

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 décembre 2019 à 14h

Au palais de justice de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **PRESLES (95)**
74 rue Pierre Brossolette

*Cadastrés section AC n° 411 et comprenant suivant procès-verbal de description dressé par
Maître Olivia PLANTARD, huissier de justice associé à PONTOISE (95) en date du 18 juin 2018*

Bâtiment A et B

Lot 4 de l'enchère : UN APPARTEMENT (Lot 5) au deuxième étage, deuxième porte à gauche comprenant : pièce à vivre, salle de bain avec WC, chambre. **EMPLACEMENT de STATIONNEMENT** (Lot 17)

Les lieux seraient inoccupés.

MISE À PRIX :

Lot 4 de l'enchère : 40.000 € (QUARANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

4.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95300) PONTOISE, **TEL. 01.30.30.50.82**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la référence RG N°18/00200.

► Sur internet : www.vlimmo.fr ► Sur les lieux pour visiter, le : **Lundi 9 décembre 2019 de 10h à 10h45**